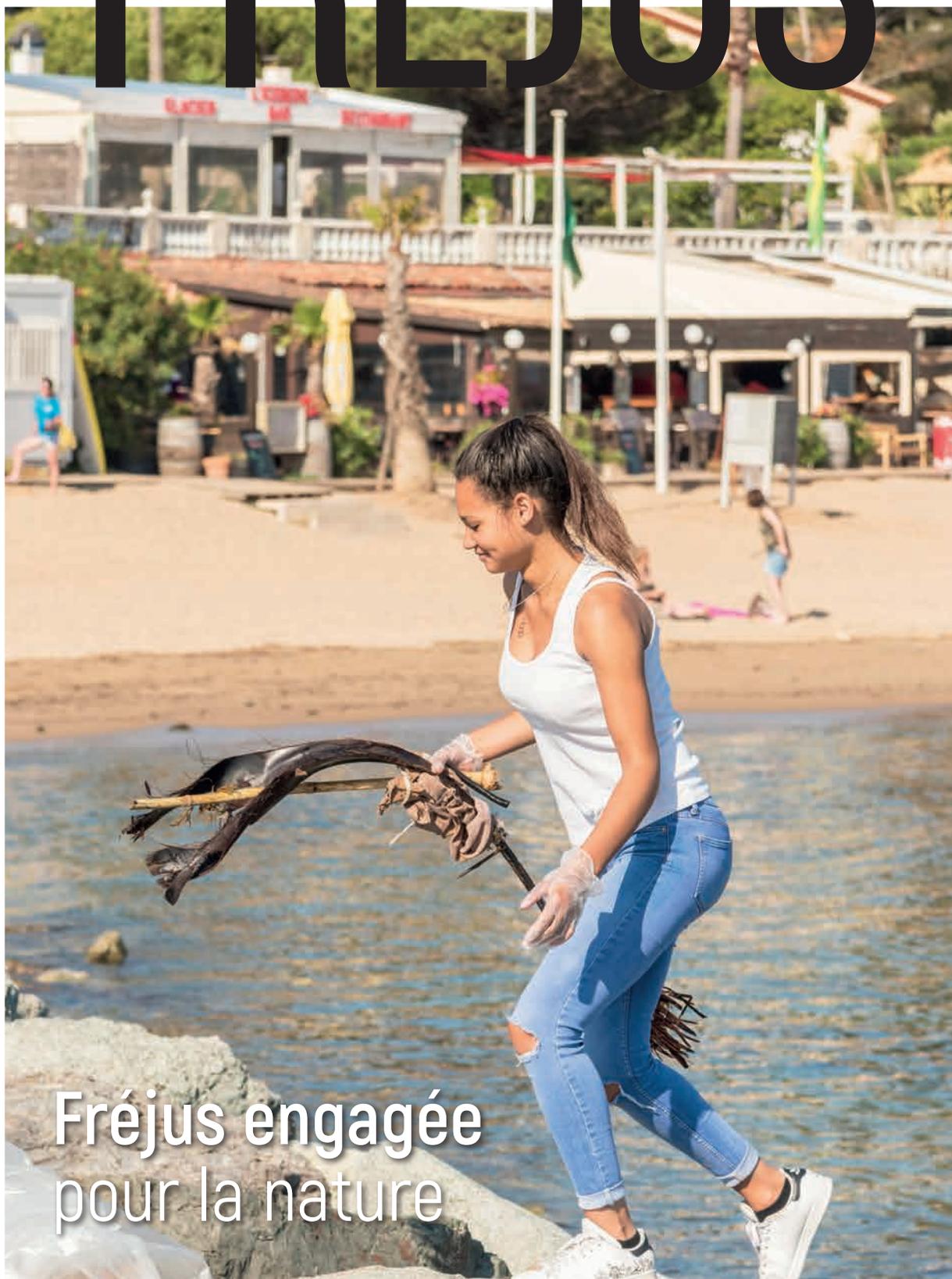


FRÉJUS



Fréjus engagée
pour la nature



CONSEIL MUNICIPAL · BRÈVES · ACTUALITÉS
CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART · PRÉVENTION DES
RISQUES NATURELS · FRÉJUS « TERRITOIRE ENGAGÉ
POUR LA NATURE 2021-2023 »
SPORT · DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
NOUVEAUX COMMERCES · AGENDA · AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Nouveaux arrivants
- Fréjus 100% nature
- Le Roc d'Azur a fait vibrer Fréjus
- Bataillon de Joinville
- Octobre Rose
- Festival de la photo surréaliste
- La Semaine Bleue se clôturait sur une note de danse !
- Journée Nationale du Commerce de Proximité
- Vikings Casino Fréjus : 2^e casino de France certifié ISO 9001 version 2015



17 - SPORT

- La gymnastique rythmique nouvelle section de l'AMSLF

18 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- MEDIPATH, réactivité et proximité au service de votre santé

19 - NOUVEAUX COMMERCES

- Nouveaux et anciens commerces

20 - AGENDA

- Programme du mois de novembre

22 - AGGLOMÉRATION

- Développement économique : 450 participants à la 15^e Journée de l'entrepreneur
- Justice : mise en œuvre des mesures de Travaux d'Intérêt Général et de Travaux Non Rémunérés
- Rénover pour habiter mieux : dernière année pour bénéficier du programme
- Agglobus : un réseau en constante évolution
- Lutte contre les inondations : un engagement permanent pour un territoire mieux protégé

26 - EXPRESSION

- Tribune des élus non membres de la majorité municipale
- Tribune de la majorité municipale

6 - CONSEIL MUNICIPAL

- Conseil municipal du 23 septembre : valoriser le patrimoine et accroître l'attractivité de Fréjus



8 - BRÈVES

- Ravalement de façades
- La Mutuelle Communale : une complémentaire santé accessible



9 - ACTUALITÉS

- Harcèlement scolaire : du 2 au 20 novembre les maux d'enfants exposés à la Villa Aurélienne
- Cimetières : des moyens humains et matériels pour leur entretien



11 - CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART

- À la découverte du Circuit des métiers d'art

12 - PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

- Inondations : anticiper, prévenir et protéger des risques

13 - DOSSIER

- Fréjus, ville respectueuse de l'environnement
- Fréjus reconnue « Territoire engagé pour la nature 2021-2023 »



www.ville-frejus.fr

[ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

[VilleDeFrejus](https://twitter.com/VilleDeFrejus)

[villedefrejus](https://www.instagram.com/villedefrejus)

[Fréjus TV](https://www.youtube.com/FréjusTV)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication :** Laurence RIBBE - **Rédaction :** Sophie CECCHI, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUESSADA, Philippe CORBIN et Nadia RAMI - **Photos :** Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression :** Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro :** Décembre 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



“

Reconnue « Territoire engagé pour la Nature 2021-2023 » à l'occasion du Congrès mondial de la Nature à Marseille, Fréjus peut se targuer de faire partie des 240 collectivités ou intercommunalités distinguées...

”

FRÉJUS : LA NATURE AU CŒUR

Enjeu majeur de notre époque, la préservation de l'environnement recouvre des réalités très variées, de la lutte contre la pollution au développement des circuits courts, en passant par le respect de la biodiversité. Dans ce domaine comme dans d'autres, Fréjus se veut exemplaire et innovante.

Reconnue « **Territoire engagé pour la Nature 2021-2023** » à l'occasion du Congrès mondial de la Nature à Marseille, Fréjus peut se targuer de faire partie des 240 collectivités ou intercommunalités distinguées, aux côtés d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. Un label de plus qui salue notre engagement en faveur de la biodiversité, à l'exemple de l'adoption des chartes « **Une plage sans déchet plastique** » et « **Zéro déchet plastique en Méditerranée** ».

Toutefois, ces distinctions n'auraient aucun retentissement sans la participation active de la population. C'est pourquoi différentes actions associant les Fréjusiens sont régulièrement mises en place, comme le *World Clean Up Day* (ramassage de déchets) ou encore la campagne « **Ici commence la mer, ne rien jeter** », dont l'objectif est de sensibiliser le public au lien direct entre les avaloirs d'eaux pluviales et la mer.

Plus largement, de nombreux projets soucieux de notre environnement voient le jour à Fréjus. Le dossier de ce magazine vous en dévoilera plusieurs aspects.

La nature étant indissociable du cadre de vie, la Ville poursuit également la **valorisation de son patrimoine**. Ainsi, le port romain, site archéologique majeur de Fréjus, dont les vestiges sont parmi les mieux conservés en Méditerranée, sera progressivement remis en valeur, comme l'a validé le conseil municipal le 23 septembre dernier. Outre l'aspect patrimonial unique de ce site, il s'agit aussi d'un véritable espace vert en pleine zone urbaine, qui pourra accueillir des mobilités douces en raccordant le cœur de ville au littoral.

L'amélioration du cadre de vie implique aussi de protéger les Fréjusiens des éventuelles conséquences des aléas climatiques. Dans cette optique, la Ville, à travers son PC Crise, anticipe notamment les risques liés aux inondations, aux côtés d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, qui intervient sur le territoire pour assurer de multiples missions, comme par exemple l'entretien des ouvrages hydrauliques. Une mission que vous découvrirez dans les pages que ce magazine consacre à l'action de l'intercommunalité.

Protéger la population, c'est aussi remédier aux maux de la société, et le harcèlement scolaire en fait partie. Soucieuse du bien-être des élèves, la Ville mène des actions de prévention pour lutter contre ce fléau, notamment par le biais du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPD-R). Ainsi, à l'occasion de la Journée internationale contre la violence et le harcèlement scolaire, des œuvres d'enfants seront exposées à la Villa Aurélienne du 2 au 20 novembre.

Afin qu'une société apaisée puisse émerger, agissons de concert : que ce soit en matière d'éducation ou d'environnement, chacun a un rôle à jouer !

David Rachline
Maire de Fréjus



NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception des nouveaux arrivants s'est tenue le 17 septembre dernier à la Villa Aurélienne, en présence du Maire David Rachline, et de Pascal Pipitone, conseiller municipal délégué aux jumelages et aux nouveaux arrivants. Plus de 300 Fréjusiens récemment installés dans notre belle cité ont été accueillis par les élus de la Ville et le pôle Vie des Quartiers, qui a dispensé ses meilleurs conseils en vue d'une installation réussie. Pilier de la vie associative locale et incarnant les traditions provençales, la Miougrano a donné une représentation de danse suivie d'un cocktail, au cours duquel les échanges se sont poursuivis dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

FRÉJUS 100% NATURE !

L'événement « Fréjus 100% nature » a réuni de nombreux curieux et promeneurs dans le cœur historique, le mois dernier, pour sa première édition. Les artisans, fermiers et spécialistes du monde végétal ont présenté leurs produits locaux. Les ânes et le défilé de tracteurs ont fait sensation sur les pavés de la place Formigé. Une foire conviviale et riche en animations !



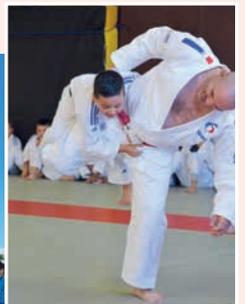
LE ROC D'AZUR A FAIT VIBRER FRÉJUS

« C'était un retour très attendu, je suis heureux de voir l'engouement populaire autour de l'événement ». Le Maire de Fréjus, David Rachline, était le premier à souligner l'importance de retrouver la ferveur du Roc d'Azur et de cette 37^e édition. Quelle joie de pouvoir revivre l'adrénaline sur la ligne d'arrivée, les sensations fortes dans les cols du Fournel ou du Bougnon et les émotions des cyclistes à l'arrivée ! Entre compétition et divertissement, chacun a pu y trouver son compte. Si l'épreuve phare du Roc d'Azur, le dimanche, voyait s'affronter les meilleurs compétiteurs, le Roc Tandems, le Kid Roc, la Rando Roc Déguisée et le Rando Roc Famille ont également donné un ton plus ludique à l'événement. Le Roc d'Azur vous donne déjà rendez-vous à Fréjus l'année prochaine, du 5 au 9 octobre 2022, pour vivre de nouvelles émotions !



BATAILLON DE JOINVILLE

Les médaillés de Tokyo à la rencontre des sportifs locaux
Les athlètes du Bataillon de Joinville, dont des médaillés olympiques des JO de Tokyo, se sont rendus dans les clubs de la ville. Ils sont arrivés avec la médaille d'Or autour du cou, de quoi faire rêver les jeunes - et moins jeunes -, licenciés sportifs fréjusiens. Natation, para tennis de table, judo, athlétisme, boxe, escrime ou encore cyclisme : de nombreuses disciplines étaient représentées. Les athlètes se sont prêtés au jeu avec plaisir en prenant part aux entraînements et en distillant leurs meilleurs conseils à la relève ! Ces rencontres ont permis de beaux moments d'échanges et de transmission des valeurs du sport de haut niveau.





OCTOBRE ROSE

Le samedi 16 octobre a été marqué par la grande opération nationale « Octobre Rose », dédiée à la prévention du cancer du sein. Pour la 3^e édition, la ville de Fréjus s'est associée à la délégation Fréjus-Saint-Raphaël de la Ligue contre le cancer pour mettre en place cet événement. La place Clemenceau était particulièrement animée à cette occasion : stands d'information, cours de tai-chi ou encore ateliers pour enfants ont rythmé cette journée, avec en point d'orgue, la marche de 4,5 km « Les Roses de Forum Iulii ». Une semaine auparavant, c'est le quartier de Saint-Jean de Cannes qui accueillait la manifestation « Rose Estérel ».

FESTIVAL DE LA PHOTO SURREALISTE

Du 2 au 10 octobre, la Villa Aurélienne a exposé les œuvres de 38 artistes lors de la 3^e édition du Festival de la Photo Surréaliste. Un véritable succès, puisque plus de 1500 visiteurs se sont déplacés pour admirer leurs créations originales.

Différents prix ont été décernés à cette occasion :

- **Amandine André**, prix du photographe surréaliste, décerné pour une approche très personnelle sur la condition des femmes.
- **Maréva Druilhe**, prix de la ville de Fréjus, pour sa démarche sur « la rencontre avec soi ».
- **Christian Mercier**, prix de la photographie surréaliste, pour le détournement d'objets usuels.
- **Bruno Béghin**, prix du public, pour la déclinaison onirique des remparts de Carcassonne et plus.



LA SEMAINE BLEUE S'EST CLÔTURÉE SUR UNE NOTE DE DANSE !

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire », tel était le thème annuel de la Semaine Bleue du 4 au 10 octobre. Cette opération nationale a permis aux seniors du CCAS de visiter le domaine viticole du Château Sainte-Roseline, ou encore de prendre part à un atelier floral au Jardin « La Pomme d'ambre ». La Semaine Bleue s'est achevée par un après-midi dansant, en présence des élus de la Ville.



JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La 8^e édition de la Journée Nationale du Commerce de Proximité s'est tenue le samedi 9 octobre. Christelle Plantavin, accompagnée d'autres élus de la Ville, a sillonné les rues du centre-ville à la rencontre des commerçants et des artisans. Concerts, animations et dégustations ont rythmé la JNCP dont l'objectif était d'inciter les Fréjusiens à consommer local et à participer au dynamisme de la vie communale.



VIKINGS CASINO FRÉJUS : 2^E CASINO DE FRANCE CERTIFIÉ ISO 9001 VERSION 2015

Le Casino de Fréjus a obtenu un label pour le récompenser des efforts déployés en matière de satisfaction de sa clientèle. Une récompense adressée par l'Organisation internationale de normalisation.

L'établissement a réalisé un travail considérable pour obtenir cette certification et garantir aux usagers des prestations de qualité. La considération à l'égard des employés a également été prise compte dans l'obtention de ce label.





CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE valoriser le patrimoine et accroître l'attractivité de Fréjus

Une nouvelle séance du Conseil municipal s'est tenue le 23 septembre à l'occasion de laquelle une nouvelle adjointe au Maire a été élue, Imane El Akkadi. Cette élection a été suivie du vote de plusieurs délibérations structurantes pour la Ville dont le lancement du projet de mise en valeur du port romain.



Imane El Akkadi

UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

La séance du Conseil municipal s'est ouverte avec l'élection d'une nouvelle adjointe au Maire, à la suite de la démission de ses fonctions de Lydia Rigail. Imane El Akkadi, qui occupait les fonctions de conseillère municipale, est désormais adjointe au Maire déléguée au quartier de Fréjus-Plage et à la Jeunesse. Un nouveau conseiller municipal a de fait été installé, en la personne de Fabien Sgarra.

LANCEMENT DU PROJET DE MISE EN VALEUR DU PORT ROMAIN

Fréjus, riche de ses 2000 ans d'histoire, bénéficie d'un patrimoine remarquable qu'elle souhaite continuer à valoriser. Dans ce cadre, la Ville

va développer un **vaste projet de mise en valeur du Port Romain**, classé Monument historique en 1886, à la suite d'une étude-diagnostic réalisée en 2020. Le port romain, dont les vestiges sont parmi les mieux conservés en Méditerranée, se situe en plein cœur d'une zone urbaine préservée de 25 hectares.

Le site constitue un espace vert en pleine zone urbaine, recueillant une **riche biodiversité**, et autour duquel pourront se mettre en place des **mobilités douces**, intégrées dans la trame patrimoniale et verte reliant Port-Fréjus au parc Aurélien, en passant par les Jardins de la Villa-Marie, la plateforme romaine et la plaine Sainte-Croix.

Ainsi, ce projet sera l'occasion de valoriser un site archéologique majeur et un **poumon vert urbain**, d'assurer le raccordement entre le centre ancien et le littoral. En outre, il permettra aux Fréjusiens de se réapproprier cet espace incontournable. Son intégration dans la Ville du XXI^e siècle confirmera sa vocation de site patrimonial majeur et assurera le rayonnement de la Ville à l'échelle nationale, voire internationale. Au regard de ces éléments, le Conseil municipal a approuvé

l'opération de mise en valeur du Port romain. Votre magazine reviendra sur ce sujet majeur au fil de l'avancement du projet.

ACCROÎTRE L'ACCUEIL DE NOS ENFANTS

Toujours soucieuse d'agir en faveur de tous les jeunes fréjusiens, la Ville a à cœur de soutenir toute initiative en ce sens.

Le « Loft pédagogique » s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. Tiers-lieu innovant, centre psycho-pédagogique créé par l'association « Les Ateliers de l'éducation », il met l'accent sur les pédagogies alternatives (Montessori, Freinet, etc.), l'empathie, la bienveillance, la valorisation, l'art et le plaisir. Situé au 58 Résidence Hermès, avenue de Lattre de Tassigny, ce lieu est centré sur l'accompagnement et le bien-être des enfants et accueille notamment les enfants de 0 à 6 ans, mais aussi leurs parents.

Afin de contribuer au financement de cet espace, l'association « Les Ateliers de l'Éducation » a sollicité la Caf du Var, ainsi que la Ville, en vue d'obtenir une subvention annuelle de 40 000 € au titre de l'année 2021. Un soutien approuvé par le Conseil municipal.

UN ESPACE POUR LES KITESURFS

Fréjus est une destination touristique de premier plan, particulièrement appréciée des amateurs de sports nautiques, et notamment des adeptes de kitesurf. Depuis 2006, ces derniers bénéficiaient d'un chenal dédié sur une portion de la plage des Esclamandes, à l'ouest de l'embouchure de l'Argens.

Ce chenal a dû être supprimé du plan de balisage 2021, en raison des problèmes d'ensablement récurrents de la zone de l'embouchure de l'Argens.

Toutefois, afin de répondre à la demande des usagers et pour maintenir une zone de kitesurf sur notre littoral, il a été décidé de déplacer ce chenal à la plage dite du « Pacha ».

Dans ce but, le Conseil municipal a sollicité de l'État la **création d'une zone spécifique destinée à cette pratique**, d'une longueur de 110 mètres et d'une superficie de près de 1800 m², sur la plage naturelle de la Base Nature.



ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Fréjus bénéficie d'une attractivité qui n'est plus à démontrer. L'Office de tourisme, pilier de la stratégie permettant de promouvoir notre destination, est actuellement classé **catégorie I** et doit renouveler son classement à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce classement permet notamment à la Commune d'accéder au label de « **station de tourisme** ».

Le Conseil municipal a donc validé la stratégie touristique de l'Office de tourisme présentée dans son Plan d'actions 2021-2025, qui englobe notamment la politique d'accueil, l'amélioration de l'offre touristique et des actions de sensibilisation en matière de protection de l'environnement et de développement durable.



TOURNOI MONDIAL DE BEACH SOCCER

« Le Mundialito », tournoi de beach soccer, organisé par l'association Tour IBS, s'est tenu aux Arènes du 13 au 17 octobre et a rencontré un vif succès. Compte tenu de l'intérêt local et touristique que représentait la programmation de ce tournoi de football de plage, le Conseil municipal a approuvé la mise à disposition à titre gracieux des Arènes de Fréjus au profit de l'association Tour IBS.

RECONDUCTION DE LA « PAUSE PHILO »

Animation gratuite mensuelle de la médiathèque Villa-Marie, la « Pause Philo » rencontre un succès indéniable depuis des années. Organisé chaque deuxième mardi du mois à 18h, à l'exception de juillet et août, elle s'adresse à un auditoire fidélisé et participatif. Les thèmes abordés, qui font référence à des concepts philosophiques, sont en rapport avec la programmation culturelle de la Médiathèque et généralement en lien avec l'actualité.

Fort du succès de cet atelier, le Conseil municipal a décidé de le reconduire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et de confier son animation aux intervenants qualifiés de l'association « Les Amis de la Langue française ».



DES MOYENS POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre du soutien de la Ville à la vie associative, le Conseil municipal a adopté plusieurs conventions de mise à disposition de personnel municipal auprès de différentes associations : L'Âge d'Or, Fréjus Var Volley, CARF, Loisirs et Part'âge, SASEL, Club italieniste de Provence...

Quant à l'Association Multi Sports et Loisirs de Fréjus (AMSLF), elle bénéficiera de 17 agents à temps partiel afin d'exercer les fonctions d'éducateur sportif, d'un agent à temps complet pour exercer les fonctions de secrétariat de la section tennis et d'un agent à temps partiel (80%) pour assurer les fonctions de directeur. Ces mises à disposition, à temps plein ou ponctuelles, aident les structures à proposer des activités diverses et adaptées aux Fréjusiens.

En parallèle, le Conseil municipal a validé l'octroi de subventions complémentaires à trois associations au titre de l'année 2021, dont la Croix Rouge dans le cadre ses actions sociales (+ 4000 €).

RAVALEMENT de façades

Afin de conserver le cachet unique du cœur historique, la municipalité a lancé une nouvelle **campagne de ravalement** d'une ampleur sans précédent depuis le mois de septembre. Elle permettra à **près de 340 façades** de bénéficier d'un coup de neuf.

Dans cette optique, une permanence est mise en place au **75 rue du Docteur Ciamin**, où les propriétaires peuvent rencontrer un agent du service urbanisme **du lundi au vendredi de 9h à 12h** ainsi qu'un architecte missionné par la Ville qui vient deux jours par mois sur rendez-vous.

Pour accompagner les propriétaires, la Ville finance une partie importante des travaux de façade ainsi que de ses équipements :

- 30% de la dépense avec un plafond de 3000 € par façade pour les enduits industriels, peintures minérales et nettoyage des façades.

- 40% de la dépense avec un plafond de 3000 € par façade pour les enduits traditionnels à la chaux.

Cette aide sera **majorée de 20% la première année de lancement** de chacune des campagnes.

 **+ d'infos sur les aides :**
<https://bit.ly/3BBY5Zd>

Calendrier des travaux

- > **2021-2022** : rues Jean-Jaurès et de Gaulle.
- > **2022-2023** : places de la Liberté et Riculphe, rues du Dr Ciamin, Desaugiers, Montgolfier et Sieyès.
- > **2023-2024** : places du Couvent et Paul-Albert Février, rue Saint-François de Paule.
- > **2024-2025** : rues Grisolle et Reynaude.
- > **2025-2026** : place Paul Vernet, rues Antelmi, du Beausset, Espitalier, des Parrets, de Richery.



Contact : operation.facades@ville-frejus.fr
Tél. 04 94 51 76 10 ou 07 60 57 46 83



LA MUTUELLE COMMUNALE : une complémentaire santé accessible

Mettre en œuvre une politique sociale, à la fois responsable et solidaire, en vue de favoriser un meilleur accès à la santé pour tous, tel est l'objectif de la municipalité. Et La Mutuelle Communale y répond. Celle-ci propose une assurance santé équivalente à une complémentaire individuelle classique et des **tarifs négociés pour les habitants de Fréjus**.

Ainsi, chaque habitant peut bénéficier d'une

mutuelle adaptée à ses besoins et son budget. Efficace et moins chère, la Mutuelle Communale améliore le pouvoir d'achat tout en garantissant une couverture de soins optimale. Plusieurs formules de complémentaire santé sont proposées pour compléter la prise en charge de la Sécurité Sociale. Des permanences sont assurées tout au long de l'année afin de vous conseiller au mieux et de vous assister dans vos démarches.

Horaires des permanences :

Lundi, mardi et mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi et vendredi : 9h - 12h

La Mutuelle Communale
71 avenue Aristide Briand
Tél. : 04 22 23 97 40

agencefrejus@lamutuellecommunale.com

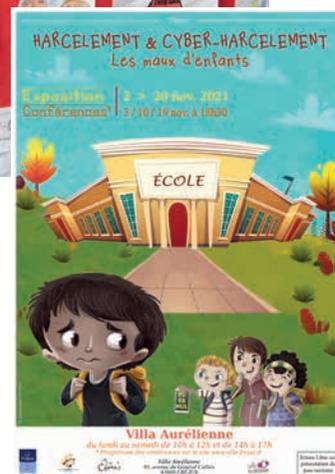
Colis de Noël : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 novembre !



Chaque année, la ville de Fréjus et le CCAS pensent aux seniors, seuls ou en couple, résidant à Fréjus, et leur offre un colis de Noël.

Pour que davantage de nos seniors bénéficient de ce geste, le Maire David Rachline a décidé l'année dernière d'assouplir les conditions d'attribution. En effet, l'attribution des colis se fait à partir de 70 ans sous conditions de ressources et sans conditions de ressources dès 80 ans.

Pour bénéficier de ce colis de Noël, il convient de venir s'inscrire au CCAS de Fréjus jusqu'au **8 novembre** (9h30 - 12h30 et 14h - 16h30) ou par téléphone pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer (Tél. 04 94 17 66 20).



HARCÈLEMENT SCOLAIRE : du 2 au 20 novembre les maux d'enfants exposés à la Villa Aurélienne

La Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, y compris le cyber-harcèlement, se déroule chaque premier jeudi du mois de novembre. L'occasion de mettre en lumière un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur parmi les élèves et de **sensibiliser un maximum de personnes**.

Selon l'Observatoire de la santé en France, « plus d'un élève sur dix scolarisé en CE2, CM1 et CM2 est victime de harcèlement scolaire. Parmi les concernés, 3 % souffrent d'un harcèlement jugé « sévère ». La tendance ne s'inverse pas à l'arrivée en classe de sixième, puisque 10 % des collégiens sont touchés, parmi lesquels 7 % d'une forme grave. Au lycée, enfin, les chiffres sont un peu moins inquiétants, mais le harcèlement ne disparaît pas pour autant. Près de 4 % des lycéens restent impactés. »

Au total, 700 000 élèves sont ainsi harcelés chaque année, avec des conséquences parfois très graves. Alors que certains se trouvent peu à peu en échec scolaire, d'autres souffrent de traumatismes plus profonds (angoisse, dépression, troubles du sommeil, etc.) pouvant les conduire jusqu'au suicide.

La dernière stratégie nationale de prévention de la délinquance (2020-2024) fixe 4 axes majeurs à prendre en compte pour mener une politique

efficace de **prévention** de la délinquance. Parmi elles, la prévention de la délinquance des plus jeunes avant l'âge de 12 ans, mobilisant de façon systématique les familles et mettant en œuvre des actions de **sensibilisation et d'éducation** sur des nouvelles formes de délinquance, comme notamment la cyber délinquance, ainsi que sur l'éducation aux médias et la citoyenneté.

Un autre axe privilégié est la protection, le plus en amont possible, des personnes vulnérables dont les mineurs harcelés.

La prévention constitue un pilier important pour lutter efficacement contre la violence et le harcèlement à l'école. Il apparaît indispensable de **conforter, voire de renforcer** son efficacité et surtout de poser les vrais mots sur les actes : violence et harcèlement. Il est essentiel de s'adresser aux trois parties présentes lors d'un harcèlement et/ou cyber-harcèlement : **la victime, le harceleur et les témoins**.

Le Conseil local de sûreté et de prévention de la délinquance et de la radicalisation de Fréjus mène notamment cette action dans les écoles élémentaires de la commune depuis maintenant 6 ans. Ce sont les œuvres des enfants sensibilisés qui seront notamment exposées à la Villa Aurélienne.

Retrouvez le programme de l'exposition

L'exposition sera rythmée par des animations, des ateliers et des conférences afin de sensibiliser très largement le public au phénomène du harcèlement scolaire.

> Le mercredi 3 novembre à partir de 18h30 :

"Le harcèlement et le cyber-harcèlement" avec la participation de **Valérie DUJARDIN**, référente harcèlement scolaire et intervenante en milieu scolaire sur le territoire de Fréjus et d'**Alexandre LENOIR**, éducateur auprès des adolescents au Club Ados de Fréjus.

> Le mercredi 10 novembre à partir de 18h30 :

"Le harcèlement et le cyber-harcèlement : les risques sur la santé mentale" avec la participation de **Jean-Paul SANTORO**, psychologue clinicien.

> Le vendredi 19 novembre à partir de 18h30 :

"Le harcèlement et le cyber-harcèlement : que dit la loi ?" avec la participation d'une juriste de l'association d'aide aux victimes d'infractions du Var.





CIMETIÈRES :

des moyens humains et matériels pour leur entretien

L'entretien des cimetières communaux constitue une mission importante de la municipalité. C'est d'ailleurs pour cela que tout est fait pour que nos cimetières soient et demeurent des lieux de recueillement entretenus et agréables pour les usagers. Dans cette optique, la Ville a pris les devants en matière de substitution du glyphosate par des désherbants biologiques, en formant ses agents à l'utilisation de ces produits. C'est donc en avance sur les délais fixés par l'État que Fréjus s'est doté de moyens **respectueux de**

l'environnement pour désherber et entretenir les allées des cimetières. Un investissement conséquent puisqu'il était nécessaire de former le personnel, de faire l'acquisition de matériel nouveau et bien entendu de maintenir **le désherbage manuel assuré régulièrement par les agents de la Ville**, et quatre fois par an avec le renfort de l'association d'insertion par l'activité économique "Clarisse Environnement", conventionnée ATI (Ateliers et Chantiers d'Insertion).

Ce que la Ville a fait pour les cimetières en 2021

En 2021, plus de 110 000 euros ont été investis par la Ville dans l'aménagement et la gestion des cimetières :

- > Remise à neuf de la signalétique engagée dans le cimetière Saint-Etienne.
- > Constructions réalisées dans les cimetières Saint-Etienne et Colle-de-Grune :
 - Colle-de-Grune :**
 - 20 enfeus
 - 30 cases de columbarium
 - 22 cavurnes
 - Saint-Etienne :**
 - 60 cases de columbarium.



Les projets pour 2022

- > Lancement d'un plan pluriannuel de réfection des allées des cimetières.
- > Poursuite des programmes de construction afin d'optimiser l'offre funéraire et cinéraire dans les cimetières.
- > Continuer le travail de réflexion engagé sur le projet de création d'un nouveau cimetière.
- > Saint-Léonce : remise en état du phare du carré militaire.



Création d'un comité consultatif des cimetières

La municipalité est attachée au dialogue sur les projets ou aménagements structurants pour la commune. C'est pourquoi un comité consultatif des cimetières a été créé par délibération en Conseil municipal le 29 juin 2021 afin d'associer des élus, des représentants de la société civile et des représentants associatifs. Ce comité, à caractère consultatif verra le jour d'ici la fin de l'année et se réunira autant de fois que nécessaire pour aborder tout ce qui a trait aux cimetières communaux. De la gestion jusqu'à l'aménagement et l'entretien en passant par la sécurité : tous les sujets seront abordés.



NATALIA CHIPILOVA

l'âme russe de Fréjus

Artiste peintre aux multiples talents, Natalia Chipilova dessine depuis l'âge de dix ans.

Elle a fait à Moscou, en Russie, une école de dessin, une formation assez classique. Plus tard, elle a eu l'opportunité d'aller étudier en France, son beau-père étant Français.

UNE ARTISTE AUX MULTIPLES TALENTS

Natalia Chipilova se forme dans une école d'arts à Avignon avant d'intégrer l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de la rue d'Ulm à Paris. « Je suis designer de mode à l'origine. C'est une formation pluridisciplinaire qui permet d'avoir une vision globale des choses. On reste dans un domaine de création. J'ai été formée pour être designer, créateur, artiste », déclare-t-elle.

En 1998, Natalia Chipilova démarre son activité professionnelle quand elle déménage dans le Sud. « J'ai commencé à vendre sur les marchés de la région, de Marseille à Nice, et à présenter mon travail de cette façon au grand public. Puis, j'ai trouvé cet atelier en 2001 », raconte Natalia qui a intégré le Circuit des Métiers d'Art dès sa création. Forte d'une certaine renommée, les toiles de Natalia se vendent en Suisse, aux États-Unis, aux Émirats mais aussi au Japon.

DES INFLUENCES DIVERSES

Le style de Natalia Chipilova est principalement figuratif. « En 1998, j'ai eu une période où je peignais des bateaux abstraits, et j'ai eu envie de reprendre le même style 20 ans plus tard. Quand j'étais enceinte, je peignais beaucoup

de fruits en 2002-2005, symbole d'abondance. Je pense que c'était lié à mon état. J'ai fait ensuite la série des "objets isolés" », détaille l'artiste.

Quant aux influences, Natalia a été fascinée par une exposition de Francis Bacon qui s'est tenue à Moscou en 1998. « C'était la première grande exposition d'un peintre qui venait de l'Occident, autre que le socialisme soviétique », souligne l'artiste, également sensible à l'œuvre de Marc Chagall qu'elle a pu admirer au musée Pouchkine.

Dans un autre registre, les illustrations du dessinateur Kiraz dans "Paris Match" représentant des femmes longilignes dans des situations cocasses entre copines, ont marqué sa jeunesse. « C'était pour moi l'image de l'Occident et de la liberté », affirme Natalia. Avant de poursuivre : « je reste malgré tout attachée à une peinture réaliste comme celle de Lucian Freud. J'aime beaucoup aussi Gérard Garouste avec son monde onirique qui a réalisé une œuvre monumentale, mêlant peinture et fer forgé, pour la Bibliothèque nationale de France (BnF) ».

Ayant le souci d'innover, Natalia Chipilova a un projet en lien avec les vêtements. « Cela fait des années que je travaille dessus mais j'essaie

d'avoir suffisamment de pièces pour pouvoir les présenter dans un endroit approprié. Je ne me ferme pas les portes aux choses conceptuelles comme Christo* », souligne l'artiste.

UNE SOIF DE TRANSMISSION

Les cours que Natalia assure rentrent dans le cadre de la transmission qui, à ses yeux, est très importante. « La transmission de mon savoir est fondamentale. C'est utile et nécessaire. Je suis très heureuse et fière d'avoir eu des élèves qui ont intégré de grandes écoles comme les Gobelins par exemple. C'est gratifiant de voir qu'ils ont réussi. La réussite et le vrai bonheur consistent à faire ce que l'on aime et ne pas avoir été découragé. Souvent, c'est le cas dans ces métiers », conclut-elle avec une pointe de philosophie.

Envie d'apprendre à peindre ? Natalia Chipilova donne des cours individuels ou en groupe pour tous niveaux.

*Artiste qui a empaqueté pendant deux semaines l'Arc de Triomphe à Paris en septembre-octobre 2021.

Natalia Chipilova

60, rue Saint-François de Paule

Tél. 06 60 57 10 07 Mail. chipilova@chipilova.com

www.ateliern.com ou www.coursdessinpeinture.com



« Convergences Artisti » : un bel hommage aux artistes et artisans du Circuit des Métiers d'Art

L'exposition de Patrick Millour et Fernand Faccenda, « Convergences Artisti », qui s'est tenue à la Maison des Arts, a connu un vif succès auprès du public. Inaugurée par Martine Petrus-Benhamou, Première Adjointe déléguée aux Affaires culturelles et au Patrimoine historique, elle a permis de mettre en lumière 19 artistes et artisans du Circuit des métiers d'art. L'objectif était de valoriser le patrimoine vivant de Fréjus et d'inciter les habitants et les visiteurs à venir découvrir les pépites dont regorgent leurs ateliers.

INONDATIONS :

anticiper, prévenir et protéger des risques

Nous entrons progressivement dans la période hivernale, qui connaît, hélas, son lot de de précipitations et d'inondations. Fréjus en est témoin au regard des épisodes d'une particulière gravité survenus en 2010, 2011 et 2019. En effet, notre ville est soumise aux risques de crues torrentielles et de ruissellements urbains qui peuvent être générés par le Reyran, le Reyranet, le Valescure, la Garonne, la Vernède et le Compassis. Les inondations de plaines sont essentiellement dues à l'Argens et à la submersion marine sur le front de mer.

A l'échelon communal, le Maire est chargé d'assurer la sécurité de la population et de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). A cet effet, il fait diffuser les messages d'alerte, il ordonne la mise en sécurité des personnes exposées en faisant procéder à l'évacuation de la zone à risque, et il active toutes les composantes du Plan Communal de Sauvegarde, parmi lesquelles le PC Crise.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : SON RÔLE EN CAS D'INONDATION

Le Plan Communal de Sauvegarde permet de mettre en place des moyens efficaces afin d'anticiper, de prévenir et de protéger des risques. A cet effet, une cellule de veille est systématiquement activée dès la vigilance Météo jaune pour analyser l'évolution des conditions météorologiques et suivre très minutieusement l'évolution de la vigilance dans le cas où celle-ci deviendrait plus préoccupante. Elle se renforce dès la vigilance orange, et laisse place au PC Crise dès la vigilance rouge. C'est alors que le Maire devient **Directeur des Opérations et les ressources humaines et techniques de la Ville** sont alors



mobilisées. Le PC Crise, de nombreux outils informatiques et le déploiement des moyens de terrain nécessaires permettent de gérer au mieux l'évènement : **Téléalerte**, numéro de téléphone dédié au PC Crise, prise en charge des sinistrés, ouverture de salles de recueil.



Téléalerte

Un système de prévention efficace :

vous ne figurez pas dans l'annuaire public universel et **vous souhaitez être prévenu** en cas d'inondation, de tempête ou autre incident ? Rejoignez le dispositif Téléalerte en remplissant le formulaire en ligne :

<https://tre.inscription-volontaire.com/frejus/>

Numéro du Poste de Commandement
Communal : 04 94 51 76 00



En cas de crise : informez-vous et respectez les consignes

La Ville, en cas d'évènement météorologique important, mettra à votre disposition tous les moyens nécessaires afin que vous puissiez vous informer de l'évolution de la situation (réseau sociaux, numéro dédié, cellule d'écoute, téléalerte). Les autorités et les agents communaux seront pleinement mobilisés pour répondre à vos interrogations mais aussi et surtout pour vous mettre en sécurité (évacuation et hébergement). 5 sites ont été mis en place pour accueillir la population si la situation nécessitait une évacuation.

Que faire en prévention d'un risque d'inondation ?

Les systèmes de surveillance de la montée des eaux (Vigicrue, Prédicit, capteurs locaux, cellule de crise de la préfecture) alertent la cellule de veille communale. Les administrés habitant dans les zones inondables sont informés de l'évolution de la situation par le réseau d'appels groupés, le cas échéant par les agents municipaux et les volontaires du Comité Communal des Feux de Forêt. Des consignes particulières sont diffusées par les mêmes moyens.



MOT DE L'ÉLU : Jean-Louis BARBIER, délégué à la gestion de crise majeure

La commune joue **un rôle clef** dans l'anticipation et la gestion des risques majeurs. À ce titre, le Maire, **David Rachline**, a souhaité, en me confiant la mission de la gestion de crise majeure, faire en sorte que la Ville soit **prête à faire face** à toutes les tragiques éventualités qui peuvent survenir. Une mission que je prends à bras-le-corps puisque **tous les moyens matériels et humains sont mobilisés** pour pouvoir anticiper, prévenir et protéger des risques **tous les habitants**.

C'est donc en étroite coopération avec les services municipaux, la Police Municipale, les Pompiers, le CCFF et les autres autorités que nous travaillons quotidiennement pour garantir **sûreté, sécurité et protection** aux Fréjusiens.

FRÉJUS, VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

La ville de Fréjus a récemment obtenu le label « Territoire engagé pour la nature 2021-2023 ». Une distinction qui récompense l'engagement de la collectivité et qui l'encourage aussi à poursuivre ses actions en faveur de l'environnement.

La municipalité et le Maire de Fréjus, David Rachline, ont fait de la cause environnementale un enjeu majeur du mandat. Ainsi, la commune investit pour densifier ses espaces verts avec un programme de plantations de plusieurs milliers d'arbres sur le mandat, soutenu par la Région, ou encore pour accompagner la mobilité durable en créant de nouvelles pistes cyclables.

Dans ce cadre, sensibiliser le public au respect de l'environnement est primordial, et c'est la raison pour laquelle de nombreuses initiatives sont déployées en ce sens : "Ici commence la mer", "World Clean Up Day", mais aussi la création des Aires marines éducatives (AME) qui ont vocation à promouvoir la protection de la biodiversité par les jeunes de nos écoles (collège Villeneuve et école élémentaire Turcan).





FRÉJUS RECONNUE

« Territoire engagé pour la nature 2021-2023 »

Le 7 septembre, la ville de Fréjus a été reconnue "Territoire engagé pour la Nature 2021-2023" (TEN), parmi 240 collectivités ou intercommunalités engagées, dont Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Ariane Karbowski, adjointe déléguée à l'environnement, qui représentait le Maire David Rachline, s'est rendue à la cérémonie de remise des diplômes organisée par l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Régionale pour l'environnement (ARBE), à l'occasion du Congrès mondial de la Nature, à Marseille.

Le programme « Territoires engagés pour la nature » a pour ambition d'engager les collectivités en faveur de la biodiversité. L'échelon local étant le mieux à même de répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

À travers le programme « Territoires engagés pour la nature », les collectivités font de la biodiversité un enjeu transversal de leurs politiques publiques. Patrimoine naturel et urbanisme, santé, éducation, gestion des ressources ou bien encore politique d'achats publics, les collectivités sont invitées à s'engager sur toutes les dimensions.



LABELS GAGES DE QUALITÉ

Fréjus, membre de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) depuis le début de l'année, a obtenu le 10 juin dernier la première étoile du label « Ville Éco-propre ».

Ce label récompense la collectivité en matière d'auto-évaluation de la propreté de ses espaces publics municipaux. L'objectif sera d'atteindre l'obtention des 5 étoiles du label, gage de la mise en œuvre des moyens d'actions adéquats et des actions d'implication citoyenne.

La Ville est aussi signataire des chartes suivantes qui accompagnent son action en ces différents domaines essentiels :

- une plage sans déchet plastique ;
- zéro déchet plastique en Méditerranée.



4400 LITRES DE DÉCHETS RAMASSÉS LORS DU « WORLD CLEANUP DAY »

La journée mondiale du nettoyage de la planète a rencontré un franc succès en septembre. Le ramassage des déchets a été effectué sur différents sites de Fréjus, tels que le parking du Lycée Camus, la Base Nature, le long du Reyran, les calanques de Saint-Aygulf et les plages.



Citoyens, associations et entreprises ont participé à cette action. Sur le quartier Gallieni, élus, président du conseil de quartier, enfants de l'école René Char et habitants du secteur ont ramassé mégots, plastiques et papiers jetés dans la nature.

Cette action a permis de collecter de nombreux déchets qui seront ensuite triés et répartis par filière de valorisation. Une action menée en partenariat avec Estérel Côte d'Azur Agglomération ou encore le Syndicat Mixte du Développement durable de l'Est-Var (SMIDDEV).

L'objectif de cette manifestation étant de créer les conditions d'une prise de conscience globale pour la préservation de notre environnement, pour ne plus jeter nos déchets dans la nature et consommer moins et mieux.

Bilan de la journée mondiale du nettoyage :

- 250 bénévoles
- 4400 litres de déchets plastiques, emballages, masques, ordures ménagères...
- 51 kilos de verre
- 15 kilos de mégots = 75 000 mégots

Le saviez-vous ? 1 mégot pollue 500 litres d'eau !

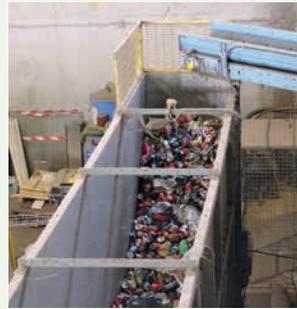
Le cycle du déchet : ramassé, trié, recyclé

À chaque étape du cycle du déchet, un acteur entre en jeu avec des objectifs de valorisation du déchet et de stabilisation de la taxe d'ordure ménagère. Estérel Côte d'Azur Agglomération, le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV) ainsi que la ville de Fréjus travaillent en étroite collaboration afin de mener à bien ces missions.



La collecte effectuée par l'agglomération

Le ramassage des ordures ménagères au pied de votre domicile est assuré par Estérel Côte d'Azur Agglomération. C'est la première étape du cycle du déchet.



Le tri et le recyclage par le SMIDDEV

Le SMIDDEV est chargé du traitement et de la valorisation des déchets ménagers. Son siège administratif est implanté à Fréjus, zone de la Palud.

La contribution de la ville de Fréjus

La cité de l'Hermès a la plus grosse densité de population de l'agglomération. Proportionnellement à sa démographie, les déchets de Fréjus représentent la moitié des tonnages de l'agglomération. Avec la communauté d'agglomération et le SMIDDEV, Fréjus redouble d'efforts en mettant en place des actions concrètes afin de réduire le volume d'ordures ménagères produit. Un effort récent de la Ville a été de valoriser 100% des résidus des balayuses qui sillonnent les rues. Aussi, Fréjus a considérablement amélioré le taux de valorisation de ses déchets passant de 28% de déchets valorisés en 2015 à 48% en 2020, l'objectif fixé par l'État et la loi de transition énergétique pour la croissance verte étant de 65% en 2025. Pour atteindre cet objectif, plusieurs initiatives sont mises en place à l'échelle de l'agglomération :

- la sensibilisation des citoyens à trier chez soi afin de réduire sa poubelle d'ordures ménagères en séparant le verre, les emballages, les déchets verts ou encore le papier ;
- la construction d'une Unité de Valorisation Multifilière (UVM) dont l'ouverture est prévue en 2023, qui a vocation à trier les ordures ménagères et en récupérer les matières encore recyclables ;
- l'acquisition de composteurs au tarif préférentiel de 10 €. Un projet porté par le SMIDDEV et Estérel Côte d'Azur Agglomération.



La déchetterie de la Palissade plus pratique pour les usagers

La déchetterie intercommunale du quartier de la Palissade, située sur Fréjus, a bénéficié de travaux d'aménagement cet été. Elle est désormais plus pratique à utiliser pour les usagers. Les nouveaux bacs, dotés d'un système mécanisé, disposés à même le sol permettent à chacun de déposer facilement ses déchets verts à gros volume, gravas ou encore déchets dangereux comme de l'électronique, de l'électrique, les recharges de vapoteuses...



LE MOT DE : Gilles LONGO

président du SMIDDEV,
adjoint au Maire délégué
aux Finances

Cette dernière année nous avons mis l'accent sur le tri du verre et du papier. Il est important de ne pas mettre le verre dans sa poubelle d'ordures ménagères car il peut être trié à l'infini ! Quant au papier, il doit être mis dans les « colonnes bleues ». Ainsi, il est mieux recyclé et cela coûte deux fois et demi moins cher de le traiter.

Des efforts qui pourront permettre de réaliser des économies sur le traitement des déchets et de ne pas augmenter par la suite la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



La brigade environnement entre prévention et répression

La Brigade environnement était une volonté du Maire, David Rachline, qui a mis en place cette unité dédiée à la propreté de la ville dès son premier mandat. Ses agents ont pour mission de faire de la prévention sur tous les secteurs de la commune, de Saint-Aygulf à Saint Jean de Cannes.

Ils effectuent des patrouilles motorisées ou pédestres, 7 jours sur 7. En cas de flagrant délit (encombrant, ordures ménagères, déjections canines, emploi du feu, non respect de l'obligation légale de débroussaillage...) ou de dépôt sauvage, les agents peuvent mettre une amende forfaitaire allant jusqu'à 135 € ou un procès-verbal d'infraction allant jusqu'à 1500 €.

Ils sont équipés **de pièges photographiques qui les autorisent à établir une contravention.**

En outre, la brigade environnement est en lien avec le prestataire intercommunal de ramassage des ordures ménagères afin de procéder à la collecte des dépôts sauvages dans les plus brefs délais.

 **Contact si vous constatez un flagrant délit ou pour remonter toute information : 06 87 63 03 14.**

« Ici commence la mer, ne rien jeter » : les collégiens mobilisés pour un clip vidéo

En 2021, la municipalité a lancé une campagne de sensibilisation baptisée « Ici commence la mer, ne rien jeter ». Le Maire, les élus, les acteurs économiques et associatifs ou encore les écoliers, tous ont tagué les avaloirs d'eaux pluviales de la Ville afin de dissuader chaque personne qui serait tentée d'y glisser un déchet.

En 2022, la commune a souhaité organiser un concours inter-collèges afin de sensibiliser les jeunes générations. Les élèves des collèges Villeneuve, Léotard et les Chênes devront réaliser un clip vidéo en vue de la Journée européenne de la mer. Une initiative participative qui devrait faire écho auprès des jeunes, de leurs parents et du corps enseignant dans les établissements mais aussi sur les réseaux sociaux.

La gymnastique rythmique nouvelle section de l'AMSLF

LA GR, J'ADHÈRE

Cela avait failli se faire il y a quelques années, sans se concrétiser. Mais, en cette intersaison, la gymnastique rythmique a bien intégré la grande famille de l'AMSLF, aux côtés de sa "petite sœur", la gymnastique artistique, dont elle est une variante tout en conservant son caractère de véritable discipline.

Alors justement, où se situe(nt) la ou les différence(s) entre ces deux disciplines, toutes deux inscrites au programme olympique ? Points communs déjà : le côté artistique de l'activité d'une part, ou encore l'aspect souplesse, l'une des toutes premières qualités requises pour une pratique à un bon niveau.

Très communément, la "GA" diffère de la "GR" de par le fait que la première se pratique **SUR** des engins, la seconde... **AVEC** des engins ! Définition par trop simpliste néanmoins, alors laissons la parole à Laura Jouffroy*, créatrice et professeure du club **Passion GR 83**, aujourd'hui devenu **l'AMSLF Passion GR**.

AVEC ET PAS SUR, SUR ET PAS AVEC...

« La GA se pratique sur des agrès (poutre, barre fixe, barres parallèles ou asymétriques, cheval d'arçons, anneaux, saut + le sol),



© Franck Cluzel - AMSLF.

possiblement par spécialité ou en concours général, en compétition individuelle ou par équipes. La GR, auparavant appelée GRS – gymnastique rythmique et sportive – en est donc une variante, avec cinq engins, qui sont le ballon, le cerceau, le ruban, les massues ou la corde. »

Les jeunes filles – eh oui, la GR est l'un des trois uniques sports à n'être pratiqué que par des femmes aux JO, et la règle ne fait pas exception à l'AMSLF Passion GR, « où j'invite d'ailleurs des garçons s'ils veulent venir » – se doivent de faire preuve de dextérité lors de leurs rotations, autant que de variété et de vitesse, projetant leurs engins en l'air avant de les rattraper.

Ces caractéristiques font de la GR une discipline expressive et tout particulièrement artistique. Justement, certaines "méchantes langues" pourraient vouloir opposer gymnastique

rythmique et gymnastique artistique, celle-ci solidement installée dans le paysage amsléiste et bénéficiant de surcroît d'un excellent outil de travail avec l'espace Jo-Tedesco.

Alors, la gymnastique rythmique doit-elle être considérée comme "concurrente" de son homologue artistique (et vice-versa) ?

DE PASSION GR 83 À L'AMSLF PASSION GR !

« Je ne pense pas, ce sont deux sports autant différents qu'ils peuvent être proches. Et je ne vais chercher personne à la section gym' artistique de l'AMSLF, rassurez-vous », conclut Laura en riant.

D'autant que les années Passion GR 83 (depuis la création de la structure en 2015) ont trouvé leur public, une centaine de pratiquantes qui, preuve de la passion pour leur activité comme pour leur professeure, ont suivi cette dernière au sein de l'AMSLF Passion GR !

* L'INFO EN +

Laura Jouffroy est titulaire d'un BP JEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), diplôme professionnel de niveau IV, délivré par le ministère inhérent. Elle a fondé Passion GR en 2015. La GR a "succédé" à la GRS (gym' rythmique et sportive) en 2000. Elle a intégré la grande famille des salariés de l'AMSLF à la rentrée. Elle partage les cours avec Élise Ducceschi. L'AMSLF Passion GR a organisé sa première compétition départementale aux Chênes le 17 octobre dernier.

MEDIPATH

Réactivité et proximité au service de votre santé

Entreprise médicale détenue exclusivement par des médecins pathologistes libéraux, Medipath est implantée au Pôle d'excellence Jean-Louis depuis 2009 et excelle dans la médecine de pointe. Disposant de 28 sites en France dont 11 plateaux techniques, notamment à Fréjus, l'entreprise est accréditée selon la norme ISO 15189. Cette accréditation est une reconnaissance des compétences techniques et un gage de qualité.

Le site de Fréjus a la particularité d'effectuer l'activité technique pour tout le Var et l'Ouest des Alpes-Maritimes où travaillent plus de 80 personnes. « *Medipath Fréjus, dans le domaine de l'anatomie pathologique, est connu dans la France entière et même au-delà* », souligne le Docteur Nicolas Weinbreck, médecin pathologiste et Vice-Président de Medipath.

La plupart des médecins, généralistes, spécialistes, chirurgiens et sages-femmes envoient les prélèvements de tissus qu'ils réalisent en demandant à Medipath d'établir un diagnostic, et de déterminer des éléments pronostics, prédictifs de réponse aux traitements dans le cadre d'un cancer. L'entreprise travaille avec la quasi-totalité des médecins du territoire et bien au-delà, que ce soient des gynécologues, des dermatologues, des ORL... « *Dès qu'un médecin réalise un prélèvement tissulaire ou cytologique chez un patient, Medipath analyse et informe le médecin prescripteur du diagnostic retenu dans les meilleurs délais ainsi que de l'ensemble des éléments nécessaires à une prise en charge médicale* », commente Nicolas Weinbreck.

Dr Nicolas Weinbreck, Dr Anne-Flore Albertini et Gérard Charlier de Vrainville, vice-président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et adjoint au Maire délégué à l'attractivité du territoire.



Technicienne montrant un prélèvement de tissu.

Disposant d'une **expertise de proximité en cancérologie**, Medipath travaille avec l'ensemble des établissements de soins du secteur (hôpitaux, cliniques) ainsi qu'avec les cabinets de ville.

« *Nous existons depuis 1999. À l'époque, il y avait 3 sites : Cannes, Saint-Raphaël et Draguignan. Pour des questions d'organisation, nous avons tout centralisé en 2009 au moment de la construction du Pôle d'Excellence Jean-Louis qui nous convenait au regard de plusieurs éléments : emplacement géographique, notoriété du lieu pour la « haute technologie », et enfin nous sommes sur un site historique de santé avec l'ancien hôpital militaire Jean-Louis. De plus, les accès directs vers l'autoroute A8 permettent un gain de temps en termes d'acheminement des prélèvements et de délais de rendus des diagnostics* », détaille Nicolas Weinbreck.

AU PLUS PRÈS DES PATIENTS ET DES CHIRURGIENS

Soucieux d'offrir un service de santé de proximité, Medipath dispose d'un **maillage territorial d'exception** en vue de rester au plus près des établissements de soins. « *Nous voulons offrir, au niveau de chaque site, une expertise en cancérologie de proximité, tout en ayant la force du groupe national qui nous permet de disposer dernières technologies. C'est notre stratégie* », affirme le Docteur Anne-Flore Albertini, médecin pathologiste et administrateur exécutif de Medipath. Dans cette perspective, les médecins pathologistes sont amenés à intervenir dans les blocs opératoires « en temps réel » pendant les

opérations chirurgicales et guident le chirurgien dans la suite à donner à son intervention.

« *C'est pour cela que l'on a besoin de garder cette proximité. Pour nous, il est très important d'assurer ce service puisque cela permet à des villes de taille moyenne comme Fréjus ou Draguignan de continuer à avoir une activité chirurgicale de qualité et de pouvoir continuer à faire de la cancérologie dans les meilleures conditions* », insiste Anne-Flore Albertini.

Depuis plus 10 ans, Medipath a connu une croissance forte qui a permis de développer de **nouvelles technologies** (intelligence artificielle, numérisation, pathologie moléculaire...), en vue de répondre aux attentes des cliniciens et des patients. « *Notre force, grâce à notre croissance nationale, c'est de pouvoir offrir la meilleure qualité sur tous nos sites. Le maillage territorial et le réseau d'expertise de cancérologie de proximité en font partie* », explique Nicolas Weinbreck.

Conscient de la plus-value qu'apporte une telle entreprise à la Ville, Gérard Charlier de Vrainville, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et adjoint au Maire délégué à l'attractivité du territoire, déclare : « *Medipath est un créateur d'emplois important sur Fréjus et agit très concrètement pour la population qui en profite directement. Les Fréjusiens ont la chance d'avoir une médecine de pointe à proximité de chez eux pour leurs analyses médicales. Par ailleurs, cette entreprise appartient à des médecins pathologistes indépendants. Nous ne sommes pas dans un groupe financier abstrait* ».

Découvrez vos **NOUVEAUX COMMERCES...**



LE LONGCHAMP

Laurent ZHU

Activité : Bar - Tabac - PMU - LOTO

Adresse de l'établissement : 418 boulevard Honoré de Balzac (Saint-Aygulf)

Tél. : 04 22 73 69 38

Horaires : 7/7 de 6h30 à 21h



CHEZ ALEX'OU

Alexandra OUARTANI

Activité : Pizzeria

Adresse de l'établissement : 81 rue Jean-Jaurès

Tél. : 07 87 17 31 38

Page Facebook : Chez Alex Ou

Site internet : <https://chez-alex-ou.business.site/>

Horaires : Service à emporter tous les soirs sauf le jeudi

... et **ZOOM** sur..



CRÉATION COIFFURE

Caroline BIZENE

Activité : Salon de coiffure

Adresse de l'établissement : 697 boulevard de la Mer

Tél. : 04 94 51 48 99

Page Facebook : Création Coiffure Fréjus

Instagram : @creationcoiffurefrejus

Horaires : 9h - 12h et 14h - 18h30 les vendredis, les samedis 9h - 18h30 non-stop



LOU LYTA

Maxime FAUTIER

Activité : Restauration

Adresse de l'établissement : 87 boulevard de la Libération

Tél. : 04 94 51 25 07

Page Facebook : Lou Lyta

Horaires : Service midi et soir du mercredi au dimanche



Retrouvez vos commerces de proximité sur la plateforme www.acheter-local-frejus.fr pour connaître leurs produits, promotions et offres...

LES PERMANENTES

➤ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le mardi 16 novembre
Hôtel de Ville,
salle de la Chapelle
Sur inscription
auprès du service des
associations et Proximité
☎ 04 94 51 76 17

➤ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Du 2 au 6 novembre
☎ 0 800 009 239

➤ ATELIER MUSIQUE DU MONDE

Tous les jeudis à 19h
Proposé par l'école de
musique Jacques-Melzer
☎ 04 94 53 68 48

➤ LIGUE CONTRE LE CANCER

Marche mensuelle le 2^e mardi
de chaque mois, Rdv à 10h
Base nature, point accueil
☎ 06 20 81 22 70

➤ LOISIRS ET PART'ÂGE

Permanence tous les jeudis,
de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour
de Mare - 65, Allée du Serpolet
Permanence tous les vendredis,
de 9h à 11h30
Villa Sully - 45 rue des Tombades
☎ 07 83 77 81 01

➤ FRÉJUS VOUS ACCUEILLE

Tous les mardis et jeudis matins,
9h - 11h
Maison pour l'emploi, Base nature
frejusva.org

> RUGBY

Dimanche 14 novembre, 15h
CARF // Grasse
Stade Eugène Rossi (Saint-Raphaël)
☎ 04 94 40 47 34

> RÉCITAL D'ORGUE

Dimanche 14 novembre, 16h
De Lucile Dollat
Concert organisé par les Amis
de la Cathédrale de Fréjus
Cathédrale Saint-Léonce
Entrée gratuite, libre participation
et dans le respect des règles sanitaires
en vigueur
☎ 06 16 20 24 24



DU 15 AU 21 NOVEMBRE

> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE

Mardi 16 novembre, 18h - 19h30
« Les foyers à pierres chauffantes
du Hameau des Laurons
aux Arcs-sur-Argens »
Villa Aurélienne
Gratuit
☎ 06 37 67 73 73



> RDV DU MERCREDI

Mercredi 17 novembre, 14h30
« La belle histoire d'un livre »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

DU 1^{ER} AU 7 NOVEMBRE

> CÉRÉMONIE

Mardi 2 novembre
Journée des Défunts
11h : Cimetière St-Léonce
11h25 : Cimetière St-Etienne
11h50 : Cimetière Colle de Grune
12h15 : Ossuaire de la Lègue

> RDV DU MERCREDI

Mercredi 3 novembre
14h30 pour les + de 3 ans
16h pour les - de 3 ans
« L'heure du conte »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

> VOLLEY-BALL

Samedi 6 novembre, 20h
Fréjus Var Volley // Martigues
Halle des sports de Sainte-Croix

> LOTO DE LOU MISTERIOU

Dimanche 7 novembre, 13h30
Complexe Gallieni
☎ 06 08 16 40 93

DU 8 AU 14 NOVEMBRE

> PAUSE-PHILO

Mardi 9 novembre, 18h
« D'où vient-on ? Du pays de son
enfance ou de l'histoire de son pays ? »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

> RDV DU MERCREDI

Mercredi 10 novembre
14h30 pour les + de 3 ans
16h pour les - de 3 ans
« Fa Si La écouter »
Médiathèque Villa-Marie
☎ 04 94 51 01 89

> CÉRÉMONIE

Jeudi 11 novembre, 9h15
Cérémonie commémorative
de l'anniversaire de l'Armistice de 1918
Monuments aux Morts, place Agricola

> HANDBALL

Vendredi 12 novembre, 20h
Saint-Raphaël // Créteil
Palais des sports JF Krakowski
Rue des Châtaigniers (Saint-Raphaël)
☎ 04 94 95 76 00

> BOURSE AUX JOUETS

Samedi 13 novembre, 10h - 18h
Proposée par la S.A.S.E.L.
(Société Aygulfoise de Sports et Loisirs)
Salle Charles Denis - Saint-Aygulf
☎ 04 94 97 40 06



« LAISSE PARLER TON CŒUR »



> « LAISSE PARLER TON CŒUR » : LA COLLECTE ANNUELLE DE JOUETS D'OCCASION

Du 20 au 28 novembre - Accueil de l'Hôtel de ville
Le Smiddev - Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var -
collabore une nouvelle fois avec Ecosystem, l'éco-organisme chargé
de la collecte et du recyclage des équipements électriques, pour lancer
la 12^e édition de la collecte solidaire de jouets d'occasion « Laisse Parler Ton
Cœur ». Cette opération s'effectue dans le cadre de la Semaine Européenne
pour la Réduction des Déchets (SERD). Les habitants de la ville sont donc
invités à venir déposer leurs jouets à l'Hôtel de ville, du 20 au 28 novembre
2021, où une hotte sera spécialement installée. Tous les jouets sont acceptés :
électroniques, électriques, en bois, de même que les puzzles, les poupées,
les peluches ou encore les déguisements. Il faut seulement faire attention
à ce qu'ils soient en bon état et complets avant de les donner.
Chaque année, cette collecte rassemble des centaines de citoyens donateurs.
En 2020, c'est près de 2000 kg de jouets qui ont été donnés !
Les jouets récoltés seront, cette année encore, redistribués par l'association
locale « Un Noël pour chaque enfant ».
+ d'infos : <https://www.laisseparlertoncoeur.org/>
☎ 04 98 11 98 80 (Smiddev)

> THÉ DANSANT

Vendredi 19 novembre, 14h à 18h
Thé dansant avec le Trio Vega
Espace municipal de Port-Fréjus
📞 Renseignements et inscriptions
au 06 60 68 89 16 ou 06 12 05 50 51

> CÉRÉMONIE

Samedi 20 novembre, 10h
68^e anniversaire de l'Opération « Castor »
Organisé par l'UNP et l'ANAPI
Mémorial des Guerres en Indochine

> FOOTBALL

Samedi 20 novembre, 18h
Etoile FC // GFA Rumilly Vallières
Stade Louis-Hon (Saint-Raphaël)

DU 22 AU 28 NOVEMBRE

> CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 24 novembre, 18h
Hôtel de ville, salle Riculphe
📞 04 94 17 66 00



> RDV DU MERCREDI

Mercredi 24 novembre
14h30 pour les + de 6 ans
« L'atelier des p'tits artistes »
Médiathèque Villa-Marie
📞 04 94 51 01 89

> VOLLEY-BALL

Samedi 27 novembre, 20h
Fréjus Var Volley // Mende
Halle des sports de Sainte-Croix

> APRÈS-MIDI DANSANT

Dimanche 28 novembre, 14h à 18h
Après-midi dansant avec l'orchestre
AzurDance
Salle de Madron à la Tour de Mare
📞 Renseignements et inscriptions
au 06 60 68 89 16 ou 06 12 05 50 51

DU 29 NOVEMBRE
AU 5 DÉCEMBRE

> CONFÉRENCE...
CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Mardi 30 novembre, 18h
« Une autre George Sand »
Conférence de Madame Segoin,
docteur ès Lettres
Villa Aurélienne
📞 04 94 51 09 52

> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE

Mercredi 1^{er} décembre, 18h - 19h30
« La catastrophe du barrage de Vajon
à Longarone (Italie) »
Villa Aurélienne
Gratuit
📞 06 37 67 73 73



> MÉDIATHEQUE

Mercredi 1^{er} décembre
10h pour les - de 3 ans
14h30 pour les + de 3 ans
Conte de l'Hiver
Médiathèque Villa-Marie
📞 04 94 51 01 89



> 62^e ANNIVERSAIRE
DE LA CATASTROPHE
DU BARRAGE DE MALPASSET

Judi 2 décembre
9h15 : Cérémonie au Monument
Le Gisant
10h15 : Cimetière St-Étienne
11h : Messe (horaire à confirmer)
12h : Stèle des Substances
militaires



> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE

Judi 2 décembre, 18h - 19h30
« La rupture du barrage de Malpasset »
Villa Aurélienne
Gratuit
📞 06 37 67 73 73

> MARCHÉ DE NOEL

Samedi 4 et dimanche 5 décembre,
10h - 18h
Clos des Roses
1609 route de Malpasset - RD37
Entrée gratuite
📞 04 94 52 80 51

> VOLLEY-BALL

Samedi 4 décembre, 20h
Fréjus Var Volley // Ajaccio
Halle des sports de Sainte-Croix



> CÉRÉMONIE

Dimanche 5 décembre, 9h45
Cérémonie en hommage aux Morts
pour la France de la Guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de la Tunisie
Monument aux Morts de Saint-Aygulf
(Square de Lattre de Tassigny)



CINÉ-DÉBAT



> CINÉ-DÉBAT

Judi 25 novembre, de 13h30 à 16h30
À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination
de la violence à l'égard des femmes, le CCAS de Fréjus
organise un ciné-débat après diffusion du film
"Jusqu'à la garde" au cinéma le Vox à Fréjus.
Différents intervenants interviendront sur cette
thématique pour alimenter le débat.
"Jusqu'à la garde" est un film dramatique français écrit
et réalisé par Xavier Legrand, sorti en 2017.
Il s'agit d'une suite du court métrage Avant que de tout
perdre du même réalisateur.
En 2019, le film reçoit quatre Césars, dont ceux du meilleur
film et de la meilleure actrice.
Programmation sans débat le soir. Prix du billet : 5 €.
Cinéma le Vox à Fréjus
Entrée gratuite offerte par le CCAS de Fréjus.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

450 participants à la 15^e Journée de l'entrepreneur

La 15^e édition de la Journée de l'entrepreneur a réuni 450 personnes au Palais des Congrès de Saint-Raphaël le mardi 21 septembre. « Notre rôle en tant que Communauté d'agglomération est de fixer un cap, d'apporter des idées et d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets tout en essayant de lever les entraves auxquelles ils peuvent se trouver confrontés. Nous œuvrons au service de l'économie et de l'emploi », a déclaré Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et Maire de Saint-Raphaël.



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération




450
participants


50
partenaires
présents

Ce salon a permis aux créateurs d'entreprises, aux jeunes dirigeants et entreprises du territoire de prendre contact avec le réseau des 50 partenaires présents et d'assister à des ateliers dont un Speed Business Meeting ouvert à tous les participants. Lors de cette journée, le service Développement Économique de la Communauté d'agglomération a lancé un site Internet dédié aux entrepreneurs, aux créateurs d'entreprises, aux partenaires économiques et aux demandeurs d'emploi à la recherche d'informations. Un onglet formation permet de découvrir le Campus connecté de la Communauté d'agglomération, mais également tous les organismes présents sur le territoire.

RENDEZ-VOUS SUR:

- deveco.esterelcotedazur-agglo.fr

JUSTICE

Mise en œuvre des mesures de Travaux d'Intérêt Général et de Travaux Non Rémunérés

Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et Maire de Saint-Raphaël a signé le vendredi 24 septembre 2021, une nouvelle convention de partenariat avec Laurence Lanata, Directrice territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Var (PJJ) et de Philippe Juillan, Directeur fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Var (SPIP 83). Elle permet la mise en place sur le territoire de nouvelles mesures destinées aux jeunes concernés par des Travaux d'Intérêt Général (TIG) et par des Travaux Non Rémunérés dans le cadre de chantiers environnementaux.

Ces mesures s'inscrivent dans la mise en œuvre du nouveau Code de Justice Pénale des Mineurs.

Plus tôt dans la journée, des jeunes concernés par ces mesures ont participé aux Étangs de Villepey à l'arrachage des espèces exotiques envahissantes présentes afin de laisser de l'espace aux espèces protégées. Les TIG peuvent se dérouler sur l'ensemble des espaces naturels de l'agglomération. Le service environnement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération organise les chantiers et assure l'encadrement technique, le

service Politique de la Ville Solidarités se charge de la structuration et de la coordination administrative.





La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX

Dernière année pour bénéficier du programme

Depuis septembre 2017, Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est investie dans le programme « Rénover pour Habiter Mieux ». Ce dispositif qui se termine en septembre 2022 est entré dans sa dernière année. Ce Programme d'Intérêt Général a été mis en place par la Communauté d'agglomération avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'État, de la Région et du Département dans le but d'aider les propriétaires dans leurs projets de rénovation.



Près de
9000

ménages propriétaires occupants éligibles sur le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération



328

logements rénovés avec « Rénover pour Habiter Mieux »



32 %

des rénovations ont concerné le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées



48 %

de gain énergétique en moyenne



80 %

C'est en moyenne le taux des travaux financés pour les propriétaires occupants

Initialement prévu sur trois ans, le programme « Rénover pour Habiter Mieux » a été prolongé jusqu'au 19 septembre 2022. En quatre ans, 328 propriétaires ont pu bénéficier de ce dispositif.

Ce programme s'articule autour de cinq objectifs :

- lutter contre l'habitat très dégradé ou indigne;
- améliorer la performance énergétique;
- développer l'offre de logements locatifs à loyers maîtrisés;
- adapter les logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées;
- remettre sur le marché les logements vacants.

Grâce à « Rénover pour Habiter Mieux », les propriétaires peuvent bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit par le prestataire Citémétrie tout au long du projet (diagnostic technique, conseils sur les travaux, analyse des devis, aide au montage des dossiers de subvention, simulations financières...). Les travaux finançables concernent les travaux de rénovation énergétique, d'autonomie de la personne âgée ou handicapée ou la rénovation globale d'un logement dégradé.

Infos pratiques

À qui s'adresse ce programme ?

- Aux propriétaires occupants sous conditions de ressources.
- Aux propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés pendant au moins 9 ans.

Pour quels projets ?

- Travaux de rénovation (plomberie, électricité, réfection de la toiture avec isolation).

- Adaptation du logement aux besoins de personnes âgées ou handicapées (installation d'un monte escalier, remplacement d'une baignoire ou d'une douche).
- Amélioration de la performance énergétique (isolation des combles, remplacement de la chaudière, des fenêtres).

Sous quelles conditions ?

- Le logement est achevé depuis plus de 15 ans.

- Les travaux sont réalisés par des entreprises du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.

Plus d'informations

- N° Vert : 0 805 69 20 49
- pig-cavem@citemetrie.fr
- Vérification de l'éligibilité : monprojet.anah.gouv.fr



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération



AGGLOBUS

Un réseau en constante évolution

Le réseau de transports Agglobus continue d'évoluer pour répondre aux besoins des habitants du territoire: des ajustements ont encore été réalisés à la rentrée de septembre sur des lignes scolaires et urbaines de l'agglomération. Au cours des dernières années, la forte croissance démographique (6 000 habitants supplémentaires en 5 ans sur le territoire) s'est traduite par la réalisation de nombreux programmes immobiliers. Le point avec Stéphane Iseppi, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Une navette pour Puget sur Argens

À Puget sur Argens par exemple, plus de 800 logements ont été construits entre 2017 et 2020. Pour répondre à cette nouvelle demande de déplacements dans cette commune, le réseau Agglobus a développé une offre inédite en service depuis le 13 septembre 2021. « *La démographie a pris de l'ampleur sur cette commune et il y avait un besoin de transports pour certains quartiers qui n'étaient pas desservis. Cette navette permet une connexion avec les principales lignes de l'agglo,* » explique Stéphane Iseppi, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. De nombreux quartiers de Puget sur Argens sont désormais desservis par une ligne urbaine permettant de les connecter au

centre-ville et de rejoindre la ligne 4 qui relie Saint-Raphaël à Roquebrune-sur-Argens. Grâce à cette navette, les élèves peuvent se rendre plus facilement au collège Colette ou aux lycées de Fréjus et de Saint-Raphaël.

Des bus modernisés et sécurisés

Le réseau Agglobus évolue en permanence. Ainsi, depuis plusieurs années, l'ensemble de la flotte a été renouvelé en faveur de véhicules plus propres et sécurisés grâce à la vidéosurveillance. Les moyens d'informations se sont modernisés et il est possible de suivre son bus en temps réel grâce à l'application Agglobus. Plus récemment, des navettes estivales gratuites ont été proposées ainsi qu'un bus nocturne et une navette

pour se rendre au centre de vaccination intercommunal. Des journées de gratuité des bus sont également mises en place dans l'année pour inciter aux déplacements.

PLUS D'INFOS

– agglobus-cavem.com



STÉPHANE ISEPPI,
VICE-PRÉSIDENT
D'ESTÉREL
CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION

Vers une approche globale de la mobilité

Depuis 2016, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans un Plan de Déplacements Urbains qui permet une approche globale de la mobilité. Ce document définit l'organisation du transport et du stationnement sur le territoire, tous modes de déplacements confondus: les actions portent sur l'aménagement de la voirie, les transports en commun, le stationnement et les véhicules électriques. Outre le réseau Agglobus, l'agglomération s'engage dans un schéma directeur vélo et dans la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public. « *Grâce à l'enquête réalisée, nous avons dégagé de grands axes pour la mise en place du schéma directeur vélo. Dans le secteur de la mobilité, nous sommes en réflexion sur la création et l'agrandissement d'aires de covoiturage aux Adrets de l'Estérel, au Gargalon et à Puget sur Argens,* » conclut Stéphane Iseppi.



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur
Agglomération

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Un engagement permanent pour un territoire mieux protégé

Le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est vulnérable aux inondations parce qu'il subit des phénomènes pluvieux imprévisibles et récurrents. Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la Communauté d'agglomération fait de la lutte contre les inondations un sujet prioritaire de la mandature. Ainsi, elle intervient sur tout le territoire pour assurer de multiples missions: entretien des ouvrages hydrauliques (barrages et bassins écrêteurs de crue, digues et canaux), réalisation de travaux de protection, veille météorologique, surveillance et entretien des cours d'eau.



220

km de cours d'eau à contrôler



9

millions d'euros consacrés en 2021 aux dépenses d'équipements pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations



3

barrages + 1 bassin écrêteur



8

km de système d'endiguement sur le Reyran



JEAN CAYRON,
MAIRE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS,
VICE-PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION

population et de la survie économique de notre territoire. Lequel est malheureusement trop souvent soumis aux aléas. Nous en subissons les effets chaque année, » insiste Jean Cayron, 3e Vice-Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Roquebrune-sur-Argens.

Actuellement, des travaux sont en cours pour abaisser le seuil du Verteil ce qui permettra également d'optimiser l'écoulement du fleuve. Enfin, afin d'apporter une aide aux habitants confrontés aux inondations, des diagnostics de vulnérabilité vont être proposés. À la demande d'un particulier, un professionnel viendra identifier des mesures de protection à mettre en place. Un accompagnement sera proposé afin de déposer un dossier de demande de subvention pour financer la réalisation des travaux.

Les travaux du bassin de Vaulongue vont bientôt débiter

Estérel Côte d'Azur Agglomération est engagée dans un programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI). Il permet de mener une politique globale pour prévenir les risques inondations et pour réduire leurs conséquences sur le territoire. Ce PAPI permet à la Communauté d'agglomération d'investir dans d'importants travaux de protection. Ainsi, sur le secteur de La Palud à Fréjus, les travaux de remplacement du pont de la Garonnette se terminent. Ils seront complétés l'année prochaine par la réalisation d'un système d'endiguement. Deux ouvrages vont être réalisés à Saint-Raphaël pour atténuer l'impact des crues sur les secteurs urbains de la ville. Les installations du chantier du bassin de Vaulongue débiteront fin 2021. Les travaux du barrage de l'Aspé sont prévus en 2022.

Protéger la basse vallée de l'Argens

La protection de la basse vallée de l'Argens représente un enjeu majeur. Dans le cadre du PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel, des travaux réalisés sur le seuil des Iscles à Roquebrune-sur-Argens vont permettre un meilleur écoulement de l'Argens. « Il est primordial de requalifier et de prioriser les actions essentielles du PAPI afin de réduire de manière notable les inondations dans la basse vallée. Il en va de la sécurité de la



TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le bon grain et l'ivraie.

Frejus vivrait-elle une embellie ?

La réussite de Frejus 100 % nature début octobre pourrait le laisser croire. L'ex fête des ânes a été un succès populaire et familial, confirmant que même avec peu (et une communication minimale), nous pouvons mobiliser nos associations au service de la ville et de son attractivité commerciale. Une expérience bénéfique qui, pour être efficace, doit s'inscrire dans une récurrence... malheureusement pas à l'ordre du jour de la majorité municipale. Pas plus que ne l'est la création du musée départemental archéologique de Fréjus, destiné à accueillir 150 000 visiteurs annuels comme à Arles, Nîmes ou Narbonne, que des élus Raphaëlois rêvent d'installer chez eux. Pas plus que ne l'est la concertation des Fréjusiens sur le plan vélo (budget 1,5 M €/an sur 15 ans) que l'agglo a déjà arrêté. Ni celle relative au réaménagement de notre front de mer (budget 30 M d'€) dont le maire de Saint-Raphaël dévoilera les plans définitifs au premier trimestre 2022 (VM du 07/10).

Que dire enfin du risque de voir le Roc d'Azur quitter Frejus pour d'autres cieux au terme du contrat en cours, en 2024 ?

Si certains voient l'embellie, les observateurs attentifs verront surtout le crépuscule se répandre sur les dossiers majeurs pour notre avenir. Réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard !

Emmanuel BONNEMAIN

« Notre parti c'est Fréjus »

Conseiller municipal d'opposition - Conseiller communautaire

contact@notreparticestfrejus.fr

Conseil Municipal 23 septembre 2021

C'est la rentrée, on voue aux gémonies les uns, on porte aux pinacles les autres, dans l'espoir d'obtenir enfin le sésame aux élections se profilant : présidentielle et législatives.

Acte I. Démissions, intronisation, l'opposition ne prend pas part au vote, les jeux sont faits.

Acte II. Litanie de questions techniques ou questions où on prend acte.

Entracte, sortie du Maire accompagné, effet du « dezemmour » soufflant depuis la Hongrie ?

Acte III. Pas de rebondissement, un frémissement :

- Acquisition de parkings du programme GIO (16000€), conséquence du manque de maîtrise du dossier lors de la précédente mandature : logements sociaux prévus initialement à 50%, devenant privés, du fait que le quota avait déjà été atteint dans le quartier relevant de l'ANRU. Dans la même lignée, absence d'anticipation d'acquisition de parkings, payés au prix fort ce jour.

- Plan d'actions de l'Office de Tourisme 2021/2025, une envolée lyrique égayée de poncifs.

- Lancement du projet du Port Romain, fédérateur, en 2 temps : circuit autour des vestiges, puis création d'un parc paysager.

Dénouement : une pièce morne, mais révélatrice.

Acta est fabula !

Annie Soler, Éliane Sabatier

contact@frejuscoeurambition.fr frejuscoeurambition.fr



CRISE A LA MAIRIE DE FRÉJUS !

Outre la démission de Mme Rigail, aux côtés du Maire depuis 2016, ce dernier a limogé ses deux collaborateurs de cabinets, M. Jouniaux, là depuis 2014 et M. Boué, arrivé de Toulouse depuis seulement 5 mois.

Des tensions se font jour entre l'élue aux affaires sociales et le CCAS.

M. Renard a par ailleurs été réintégré comme adjoint, après avoir tenu des propos racistes abjects sur Facebook.

M. Le Maire l'avait suspendu devant le tollé médiatique et à l'approche des élections de juin mais sur le fond désapprouvait-il ses propos ?

Sur la gestion, la dette s'accroît (la perspective est telle que nous pourrions revenir au niveau inquiétant de 2014), le manque de projets ambitieux, qui pourrait nous faire bénéficier d'importantes subventions, le bétonnage intensif qui se poursuit, le visible manque d'investissement personnel du Maire, sont autant d'éléments plus que négatif.

Incapable de manager ses équipes et incapable de gérer la ville dans l'intérêt de tous, D. Rachline prouve que le Front National n'a pas changé !

Julien Poussin - Union des écologistes et de la gauche

Conseiller Municipal & Conseiller Communautaire

0621518859 - pourfrejus2020@hotmail.com

La culture tabou

Le 28 septembre dernier à Saint-Raphaël, les quatorze communes partenaires ont officiellement lancé la marque « Estérel Côte d'Azur ».

La nouvelle structure collective a pour vocation de promouvoir un développement touristique innovant et respectueux de la totalité du territoire.

Ce soir-là, dans une vidéo, ses promoteurs ont présenté les objectifs et le positionnement futur de cette plateforme au sein de la Côte d'Azur. Ils ont annoncé en grande pompe la naissance d'un nouvel élan touristique et affirmé qu'« ensemble » avec nos singularités et nos atouts respectifs complémentaires, « le temps est venu d'être ce que nous sommes. »

Or qui sommes-nous ?

Et quelle image ce clip a-t-il donné de Fréjus ?

Deux plans très courts qui ont vanté le « Roc d'Azur » et Port Fréjus !

Comme si notre ville romaine, médiévale et moderne, forte et riche de ses patrimoines archéologique, historique, architectural, mémoriel et naturel exceptionnels, et de ses 5 km de plages de sable fin, pouvait être réduite à cela.

Pourquoi la dimension culturelle de l'antique Forum Julii a-t-elle été ignorée et notre centre ancien oublié ?

Et pourquoi le mot culture est-il absent dans cette vidéo ?

Notre territoire serait-il tout, sauf culturel ?

Jean-Luc Epuron

Conseiller municipal d'opposition

Encore des frais de justice inutilement exposés par la Ville mais à la charge des Frejussiens

A quoi peut bien servir un arrêté du Maire qui n'est ni légitime, ni pertinent, ni même efficace ?

A rien...sauf à faire de la communication !

En décembre 2019, RACHLINE a pris un arrêté établissant un couvre-feu qui pointait du doigt des jeunes migrants. Il vient d'être logiquement annulé par le Tribunal administratif.

Pourquoi l'a-t-il été ? Non par laxisme de la justice mais parce qu'il ne reposait sur aucun fait justifiant le recours à une mesure martiale.

La sécurité est bien entendu une composante du bien vivre ensemble.

Le rôle d'un maire est d'œuvrer à la confiance et la sérénité de ses administrés, en les protégeant, mais pas en créant de fausses peurs génératrices d'anxiété, de clivage envers l'autre.

Ni de faire de la propagande électorale à grand coup de communication et de courriers envoyés dans le quartier de la Tour de Mare.

Agir pour une ville sécurisée, c'est aussi mobiliser des politiques publiques qui permettent d'améliorer la vie des fréjussiens : celles de la cohésion sociale, de l'aménagement urbain pour l'amélioration du cadre de vie, par une politique d'attractivité des quartiers, de développement de l'économie et de l'emploi

Angélique FERNANDES

Je m'voyais déjà en haut de l'affiche. C'est ce que doit penser David Rachline en ce moment :

- en juin, son rêve de devenir 1er vice-président de la région est parti en fumée ;
- si l'on en croit les sondages, Zemmour pourrait être au second tour de la présidentielle et donc adieu son espoir de devenir ministre un jour.

Comment va-t-il sécuriser son avenir, notamment financier ?

- un mandat de député ? La peur de perdre qui l'avait conduit à ne pas se présenter en 2017 le poussera certainement à ne pas engager le combat en 2022 ;

- une place au Parlement Européen en 2024 en remplacement de Julie Lechanteux ? Les places risquent d'être chères surtout si la dégringolade du RN se poursuit.

Le désavantage de ce choix est qu'il montrerait au grand jour aux Fréjusiens son désintérêt pour Fréjus, puisqu'il serait obligé de démissionner de sa fonction de maire. Mais cela ne l'empêcherait naturellement pas de se présenter de nouveau aux élections municipales de 2026 en expliquant que le mandat de maire est finalement celui qu'il préfère !

Quand, en plus, on connaît les problèmes qu'il a eus avec son cabinet, avec ses élus dont les démissions vont se poursuivre, on comprend la léthargie dont est frappée Fréjus !

Richard Sert

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

FRÉJUS MAINTIENT SA DYNAMIQUE

Avec la rentrée de septembre, de nombreux projets et événements ont continué à voir le jour à Fréjus. Le vent de dynamisme qui a battu son plein cet été, après une période difficile du fait de la crise sanitaire, n'est pas prêt de retomber. Que cela soit en matière d'environnement, de sport, de culture ou de politique sociale, la saison automnale demeure rythmée d'innovations, de projets et d'événements. La promesse de faire de Fréjus une ville qui avance et évolue est tenue.

Le thème de l'environnement, abordé dans le présent magazine, l'illustre pleinement dans la mesure où la Ville bénéficie déjà d'un réel bilan en la matière. Fréjus a été récemment reconnue « Territoire engagé pour la Nature 2021 - 2023 » par l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Régionale pour l'environnement (ARBE). Une distinction qui vient récompenser les nombreux projets environnementaux menés par la municipalité : l'action « Ici commence la mer », la plantation de nombreux arbres engagée sur la mandature, la politique d'incitation à la mobilité douce, l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments municipaux, la rénovation de notre éclairage public avec des ampoules leds moins consommatrices d'énergie, entre bien d'autres.

Fréjus répond également présente sur de nombreuses autres thématiques. Le sport par exemple, avec des événements de grande ampleur tels que le Roc d'Azur, qui s'est déroulé le week-end du 9 et 10 octobre, mais aussi le Tour International Beach Soccer (Football de Plage) qui accueillait des

joueurs de toute l'Europe pour une compétition caritative. Sans oublier l'obtention du label « Terre de jeux 2024 », qui nous permettra d'être partie prenante aux Jeux olympiques de 2024.

La politique sociale et solidaire mise en place par la municipalité s'est aussi incarnée à travers la traditionnelle Semaine bleue, véritable coup de projecteur sur nos seniors et les actions pour leur garantir une retraite sereine et épanouissante. Ce mois d'octobre a également été celui d'Octobre Rose, élan de cohésion et de solidarité envers les femmes victimes du cancer du sein. La Ligue Contre le Cancer Var-Est est ainsi parvenue à lever près de 3 000 euros.

La culture, le patrimoine et les loisirs ne sont pas en reste, comme l'illustre le riche programme d'animations proposé cet automne par la municipalité aux Fréjusiens, entre « Fréjus 100% nature », le Festival international de l'air, le festival de la photographie surréaliste ou encore les commémorations napoléoniennes. D'ailleurs, forte de sa renommée historique, la Ville a récemment obtenu le label « Ville Impériale », à l'instar de Nice et Ajaccio, au vu du lien historique qui lie la commune à Napoléon 1^{er}.

Vous l'aurez compris, Fréjus garde le cap et est bien décidée à conserver sa dynamique dans tous les domaines.

Christophe CHIOCCA
Président du groupe majoritaire "Fréjus réunie"

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



Cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'Armistice de 1918

Jeudi 11 novembre - 9h15
Monument aux Morts - Place Agricola

LES NAISSANCES

Septembre

DJIE Noan - 01/09	GOMES Sandro - 10/09	BOURNOVILLE Elzéar - 19/09	TASSAN BILLAUD Camille - 23/09	PLIZGA Tyler - 30/09
GHARBI Rayan - 02/09	GÖLGE Helin - 11/09	PICOT FRANCHINI Nina - 20/09	DEVALLEE Arthur - 23/09	ALLEDRA Jade - 30/09
OUERIMI ROUBI Hanna - 05/09	BRAIT Ignat - 11/09	SAHRAOUI Ayoub - 21/09	CARLIEZ Nathan - 23/09	
CAUWET CAPELLA Victoria - 06/09	GRAVIER-DARNIS Zoé - 12/09	AUDRIC Lyana - 21/09	JACOB Alexandre - 24/09	
BENICHOU Anna - 06/09	LEFÈVRE Victor - 15/09	SGHAIER Nassim - 22/09	TRUFFE Iris - 25/09	
BOYÉ Léna - 06/09	GUERDIN GABRIELE Tao - 15/09	SAÏB Adil - 22/09	MARTINEZ Héloïse - 28/09	
PLANCQ Lyse - 07/09	GRIMEH Ali - 15/09	VIARDOT Hugo - 23/09	DEI Jules, Patrice - 28/09	
CAMARA MONTANARI Noah - 08/09	MATROT Rose - 18/09	PULITANO Mélody - 23/09	DEGRELLE Noah - 30/09	
SERGEANT Léonore - 10/09	BORG WAGNER Arthur - 19/09	VEZZARO Luciano - 23/09	BEZZAZI Yara - 30/09	



LES MARIAGES

Septembre

BRES Wilfried et EL FITOURI Samira - 04/09	DELPUECH Alexandre et MASSY Laura - 11/09	COUSAERT Cyrille et LE VAN HUNG Elodie - 18/09
ATTALI Lucas et BLAIZOT Marie-Claire - 04/09	CRACCHIOLO Pierre et ROUDEIX Virginia - 11/09	HAFID Mickaël et OZGUN Asya - 23/09
MELAN Yann et SPAMPATTI Maeva - 04/09	MESSADI Azéline et LAMRI Leïla - 14/09	BERCY Nicolas - JACOB Léa - 25/09
PAYET Vincent et MARQUET Alexandra - 04/09	MADELAINE Antoine et CACCIAGUERRA Marine - 17/09	RIVAUD Jean-Guillaume et BARON Mathilde - 25/09
DAMAK Allan et DA SILVA SOUSA Waniele - 10/09	PARIS Thomas et GRIS Anne-Sophie - 18/09	TONNEAU Antoine et TAGLIAFERRI Rinalda - 25/09
VOILLOT Alexandre et BOURQUIN Magali - 10/09	LAURENZIO Christophe et BOUNGAB Janine - 18/09	DAUNAY Benoît et ADRIAENSSENS Ludivine - 25/09
CARDOSO Victor et AZOULAY Cindy - 11/09	CAÏOLA Guillaume et SOPÚSKOVÁ Mária - 18/09	
DUCHAMP Thierry et GALOT Nadine - 11/09	CHARLES Anthony et LARUE Stéphanie - 18/09	
ONRÉ Rémy et LAFAGE Lou - 11/09	BONSIGNORI Ugo et DELEUZE Margot - 18/09	



Fréjus

HARCELEMENT & CYBER-HARCELEMENT

Les maux d'enfants

Exposition

2 > 20 nov. 2021

Conférences*

3 / 10 / 19 nov. à 18h30



Villa Aurélienne

du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

* Programme des conférences sur le site www.ville-frejus.fr



Villa Aurélienne
85, avenue du Général Calliès
83600 FRÉJUS
04 94 52 90 49



Entrée Libre sur
présentation du
pass sanitaire
Merci